

Votations : la valeur des consignes

Autor(en): **Pochon, Charles-F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 858

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1019568>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les petits établissements. M. Jordan fournit une explication originale du phénomène : "La plupart de ces gens sont de très nouveaux patrons, qui ont été longtemps des employés. Vous avez ce phénomène aberrant du type qui devient patron, oublie complètement ses conditions de travail et se montre dès lors extrêmement dur avec ses anciens collègues". Malgré cela, le président du syndicat patronal ne nie pas que certains grands hôtels "continuent de faire valoir le prestige du certificat de travail qu'ils délivrent plutôt que des salaires convenables".

Quels contrôles ?

Quel est le poids de l'inspection cantonale du travail ou de l'office de contrôle de la CCNT à Bâle ? Pour Jean-Claude Vuilletty, la pratique de ces organes de surveillance se résume en un seul mot : "laxiste". Même constat de la part d'Ueli Leuenberger, secrétaire SIT, qui considère l'inspection du travail comme un partenaire

avec qui la collaboration devrait être renforcée. "Hélas, ils manquent cruellement de moyens ; on nous dit toujours que s'ils devaient visiter systématiquement toutes les entreprises genevoises, chaque patron les verrait une fois tous les neuf ans et demi. Ils ne nous communiquent même pas les résultats de leurs enquêtes".

Quant à l'office de contrôle bâlois, il n'intervient que sur plainte et dispose de trois inspecteurs pour toute la Suisse ! "Nous sommes un peu surchargés", nous a-t-on avoué à Bâle, "mais nous pensons augmenter bientôt nos effectifs. Il y a 23 000 patrons d'hôtellerie en Suisse et nous pensons que les brebis galeuses ne représentent qu'une minorité, il n'y en a ni plus ni moins à Genève qu'ailleurs". Dont acte.

Pas sortis de l'auberge

Situation bloquée ? Si les dirigeants syndicaux sont plutôt pessimistes,

un début de solution pourrait être trouvé dans le cadre de la nouvelle commission paritaire consultative regroupant le patronat, la FCTA, le SIT et l'Union Helvetia, seule représentante des travailleurs admise à signer la convention collective (voir encadré). M. Jordan, qui revendique la paternité de cette idée, rappelle que de telles commissions ont existé avant l'instauration de la CCNT. Son rôle serait de tenter de régler les conflits à l'amiable afin de ne pas surcharger le tribunal des prud'hommes. Côté syndical, on est plutôt prudent : la première réunion n'a pas donné grand'chose et on ne pense pas se revoir avant l'automne.

Verra-t-on le "welcome to Geneva" s'adresser un jour non seulement aux clients fortunés des grands hôtels, mais également aux plongeurs, casseroiliers et femmes de chambre qui débarquent de leur Portugal ou de leur Yougoslavie natale, attirés par la prospérité helvétique ? Il y a encore du travail.

Elections - un style nouveau

■ (jd) Le *Tages Anzeiger* offre aux candidats au Conseil d'Etat zurichois l'occasion de se présenter. Elmar Ledergerber, candidat socialiste, attire l'attention du lecteur par sa liberté de ton. Cet historien-économiste de 43 ans, copropriétaire d'un bureau de planification et expert des problèmes énergétiques et écologiques, se sent bien dans sa peau : à mi-parcours de sa vie active, il a le sentiment de savoir à peu près qui il est, ce qu'il veut et quelles sont ses possibilités. Il avoue retirer peu de plaisir du rituel électoral ; les qualités requises pour un politicien - capacité d'adaptation, sens tactique, maîtrise des sentiments, peau d'éléphant - ne sont pas celles qu'il préfère ... et que ses amis préfèrent chez lui. Il attache plus d'importance à la compétence, au courage, à la ténacité, à l'esprit d'initiative et à l'imagination. Quinze ans durant, il a étudié les problèmes qui sont aujourd'hui à la une de l'actualité : maîtrise de la croissance, harmonisation de l'économie et de l'environnement, développement de la justice sociale en améliorant la qualité de la vie. Il se déclare prêt maintenant à passer à l'action. Et, bien que la politique soit un mal nécessaire - Peter Bichsel disait récemment dans une interview qu'il imaginait que c'est une somme de défauts qui fait d'un homme un politicien -, il pense pouvoir remplir son mandat avec plaisir.

Plaisir et compétence, un couple peu fréquent dans le monde politique. La liberté de ton ne semble pas effrayer puisque plusieurs politiciens bourgeois figurent dans le comité de soutien à sa candidature.

Votations - la valeur des consignes

■ (cfp) Dans quelle mesure les consignes de vote des partis politiques sont-elles suivies par les citoyens ? C'est ce qu'a voulu savoir le *Tages Anzeiger*, dans une analyse publiée récemment, qui porte sur trente-trois scrutins cantonaux zurichois.

Les résultats n'ont rien de très étonnant, mais ils fournissent néanmoins quelques indications intéressantes. C'est ainsi que la formation qui a été le plus souvent suivie par les citoyens est le parti évangélique, avec 87,5 % de concordance, soit un score nettement disproportionné avec sa représentation au Grand Conseil. A l'autre extrême, les organisations progressistes (POCH) ont vu le verdict populaire sanctionner leur avis dans 15 votations contre 17 cas de discordance. Les partis gouvernementaux sont à peine mieux lotis puisque l'UDC enregistre 14 cas de discordance, socialistes et radicaux s'étant "trompés" 12 fois. Le PDC et l'Alliance des indépendants, avec respectivement 7 et 6 votes contre leurs consignes, semblent avoir mieux senti d'où soufflait le vent.

On remarque que les alliances bourgeoises traditionnelles ont en règle générale plus de chances de l'emporter que les recommandations de la gauche, ce qui n'a rien d'une révélation. Par contre, les mots d'ordre UDC, PDC et radicaux n'ont en général pas été suivis sur des questions touchant à l'environnement, au sens large. La gauche, pour sa part, se voit minorisée surtout sur des sujets comme l'urbanisme, les finances et la politique sociale.